

# Démocratie en entreprise : la volonté **espagnole** et le rapport **lillois**

**Lille.** Un rapport sur la démocratisation de l'économie, commandé par le gouvernement espagnol, a été réalisé avec le soutien d'universitaires lillois qui le présenteront pour la première fois en France, à Lille, à l'occasion d'une Université de printemps.



Yolanda Díaz, vice-présidente et ministre espagnole du Travail et de l'Économie sociale.  
Photo archives AFP



**Valérie Sauvage**  
Journaliste

economie@lavoixdunord.fr

**Y**olanda Díaz, vice-présidente et ministre espagnole du Travail et de l'Économie sociale, a commandité un rapport sur la démocratisation de l'économie : « Deux promesses à ceux et celles qui travaillent : voix et propriété ». Il a été réalisé avec le soutien de la Chaire 3D&C (ULille, Clerse) sous la

direction de la professeure Isabelle Ferreras (FNRS, UCLouvain, Harvard).

Présenté officiellement le 2 février au gouvernement espagnol, puis à Harvard et à la célèbre London School of Economics (LSE), il sera dévoilé pour la première fois en France, à Lille, à l'occasion d'une Université de printemps dédiée à la démocratisation de l'économie. Ce travail établit notamment que le principe de démocratisation est indispensable pour faire face aux défis contemporains : inégalités et pauvreté, crise écologique, crise de l'innovation, défi de l'IA, crise de

## + Zoom sur la Chaire 3D&C

La Chaire 3D&C « Démocratiser, Démarchandiser, Dépolluer : de l'entreprise néolibérale au mouvement des Communs » est une chaire internationale de l'Université de Lille. Reliant l'Université de Lille et l'UCLouvain, elle est co-portée par Isabelle Ferreras (UCLouvain), Pierre Robert (ULille, CLERSE) et Nicolas Postel, qui animent une équipe lilloise d'une dizaine de chercheurs. L'université de printemps est l'occasion de lancer officiellement les travaux de cette chaire qui, pendant quatre ans, va travailler – avec la société civile – pour penser le processus de démocratisation de l'économie. ●

succession dans les PME, faiblesse de l'ancrage territorial... Les auteurs de ce rapport ont identifié plusieurs propositions. Parmi elles, la représentation des salariés

« L'Espagne et la France sont très en-dessous des standards de l'Allemagne et des pays du Nord qui pratiquent la codétermination depuis longtemps. »

aux conseils d'administration, avec des seuils proposés autour d'un tiers des sièges du conseil d'administration pour des entreprises à partir de 50 employés (comme en Suède) ou de la moitié des sièges (comme c'est le cas en Allemagne). « L'Espagne et la France sont très en dessous des standards de l'Allemagne et des pays du Nord qui pratiquent la codétermination depuis longtemps. Il y a donc un très gros enjeu de convergence européenne, estime Nicolas Postel, professeur à l'Université de Lille. Sur le plan stratégique, l'Europe a là une carte à jouer dans le monde économique où elle occupe actuellement une place de spectatrice. Elle devrait le faire en

défendant un modèle d'entreprise spécifique et adapté à notre temps »

Le rapport remis au gouvernement espagnol évoque aussi la participation des salariés au capital. « Il y a là un enjeu de reconnaissance des travailleurs, mais aussi, et les entrepreneurs y sont très sensibles, de stabilisation de cet actionariat, explique Nicolas Postel. L'actionariat salarié est aussi une manière de territorialiser et d'installer l'entreprise dans son écosystème avec l'idée, qui peut être discutée, que les salariés sont plus sensibles aux enjeux sociaux mais aussi écologiques et territoriaux que des structures actionnariales qui sont parfois très éloignées du terrain. »

Pour ce faire, les auteurs envisagent une politique fiscale avantageuse avec une loi non seulement obligatoire, mais incitative avec des subventions ou des allègements impôts qui seraient liés à un indice de démocratisation des entreprises. ●